

COmité de DÉfense et de développement du RAIL de la région de Montluçon et du Val de Cher
Maison des cheminots 2, rue Chantoiseau . 03100 MONTLUÇON

Association loi de 1901 enregistrée à la sous préfecture de Montluçon SIRET : 847 588 068 000 19

Président du Codéral Christian Penain cg.penain@orange.fr

CODÉRAIL Val de Cher, 12 rue du Vert Galant 18400 Saint Florent sur Cher

Yvon Morineau, animateur de Codéral Val de Cher yvon.morineau0146@orange.fr

Compte rendu Rencontre avec la DREAL Centre Val de Loire le 20/01/2026

Présent(e)s pour la DREAL

Madame Lucie Rochette Castel Chargée de mission ferroviaire,

Monsieur Laurent Moreau Chef du service mobilités transports & Chargé de mission mobilités transports au Secrétariat général pour les affaires régionales,

Monsieur Fabien Martin adjoint au chef du département « infrastructures et déplacements,

Pour le Codéral

Christian Penain Président

Yvon Morineau Animateur sur la ligne Montluçon, Saint-Amand-Montrond, Vierzon, Paris

Renaud Piedalu membre du bureau

Pascal Chatelain membre du bureau

Sur proposition de notre association et suite à différents courriers échangés avec la préfecture de la Région Centre Val de Loire, une rencontre a eu lieu le 20 Janvier 2026 à Orléans 05 avenue Buffon avec la **Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. (DREAL)**

Nous avons présenté notre association et son rôle depuis sa création ainsi que les diverses actions que nous menons pour faire reconnaître que nos secteurs ruraux à l'extrême de nos deux régions que sont la région (Auvergne, Rhône, Alpes) et la région (Centre Val de Loire), sont plutôt mises de côté, nous sommes les oubliés quand il s'agit de l'aménagement de nos petites villes et de nos campagnes.

Nous sommes dans un secteur où la population est de plus en plus âgée, les moyens de mobilité sont limités, seul le véhicule automobile permet d'être autonome et de vivre dans nos secteurs, les enfants après les études s'installent sur leur lieu de travail souvent dans des grandes agglomérations et ils y reviennent à la retraite.

Les décisions prises, par la commission européenne visant à obliger les seniors à passer les visites médicales pour les conducteurs, inquiètent gravement les habitants et l'avenir de leur déplacement du quotidien, compte-tenu de l'éloignement des services publics postes, banques, services de santé et avec souvent l'absence de moyens de transport alternatifs.

Les priorités d'aménagement ferroviaires et les investissements industriels et universitaires sont toujours dirigés vers les métropoles urbaines qui sont, pour celles, nous concernant Lyon, Clermont-Ferrand et Orléans, Tours,

Nous avons présenté à nos interlocuteurs de la DREAL notre volonté pour que la liaison ferroviaire Montluçon-Bourges soit électrifiée pour garantir la pérennité de la ligne afin qu'en 2035 date de la fin des énergies carbonées, nous avons sur ce secteur des trains non polluants circulant à électricité, conformes aux décisions de la COP 30.

Nous avons transmis l'étude de faisabilité du Codéral en 2017 concernant l'électrification du secteur concerné pour une vraie modernisation.

Nous avons proposé qu'une partie du budget militaire 57 milliards en 2025 soit consacré à la modernisation de notre réseau ferré pour qu'en cas de conflit les déplacements en trains fassent partie de notre politique de défense.

Nous avons demandé que les crédits soit débloqués pour que cette correspondance vers la capitale soit équipée par une signalisation moderne, informatisé, en remplacement du système actuel électromécanique dont les pièces de rechange ne sont plus fabriquées ; cela va poser dans un proche avenir un sérieux problème de maintenance et de sécurité.

Nous avons demandé à nos interlocuteurs des raccordements SNCF dans toutes les zones industrielles qui longent le réseaux ferré afin d'en finir avec files interminables de camions dans nos communes, villes et villages, ce qui engendre de la pollution, du mal vivre, de l'insécurité routière et des dégradations de nos routes à la charge uniquement des habitants de ces localités.

Nous avons demandé que la liaison Paris Montluçon redevienne une ligne TET (train d'équilibre du territoire).

Nous avons rappelé à nos interlocuteurs qu'en 1987 la liaison Paris Montluçon se faisait en moins de 3 heures et que 40 ans après il faut en moyenne 45 minutes de plus quand tout va bien.

Nous avons demandé, au nom de l'égalité de tous les citoyens, d'être considéré au même titre que les habitants des métropoles, et que l'argent consacré à l'aménagement du territoire soit réparti équitablement sur l'ensemble de notre pays.

Réponse de nos interlocuteurs

Le contrat de plan état région dispose de 500 millions d'euros jusqu'en 2027 et pour tenir l'objectif il va falloir accélérer les investissements, car nous ne sommes pas en avance dans les dossiers.

Notre ligne de chemin de fer fait partie des petites lignes du réseau structurant, elles sont 7 en France et elle est classée dernière dans l'ordre des priorités.

La DREAL ne savait pas que la gestion de la ligne était confiée par la Région Centre à la Région AURA, ce qui, pour nous, est préjudiciable pour la prise en compte des besoins de la population due à l'éloignement des prises de décisions.

Nos interlocuteurs constatent que des gares ouvertes, des trains à l'heure, avec des cadencements correspondants au besoin des populations sont la meilleure solution pour l'implantation d'industries et services publics dans l'ensemble du territoire de notre région. Les entreprises s'implantent là où la main-d'œuvre est présente et suffisamment formée afin de pouvoir répondre à la demande.

Le train a de l'avenir, la preuve à Bourges, à Vierzon, à Tours, à Orléans le nombre de voyageurs est en constante augmentation, un nombre de trains suffisant aux bonnes heures est la garantie du succès.

Conclusion.

Nous avons eu des interlocuteurs à l'écoute qui appliquent les plans définis par le législateur au niveau national, au niveau régional, au niveau départemental, nous remarquons que les dirigeants politiques qui s'impliquent le plus pour les investissements ferroviaires sont plus écoutés que ceux qui attendent et regardent le train qui s'en va.

L'ouverture à la concurrence n'est pas la réponse adéquate pour rendre équitable le droit au transport, il faut que l'état au nom de la République Française reprenne la main sur privé et que la SNCF unifiée devienne le moteur de l'aménagement de notre pays.

Bourges capitale européenne en 2028 aura besoin du train et d'une liaison avec le Boischaut et notre département voisin l'Allier digne du 21éme siècle avec des trains confortables sur une voie électrifiée modernisée munie d'un système de signalisation automatisé.

Pour le l'association Codéral

Christian Penain
07-61-78-86-45

Yvon Morineau
06-06-64-27-62